

**25 théâtres s'engagent
Contre les discriminations artistiques et culturelles**

**Une programmation équilibrée femmes-hommes
Une répartition budgétaire égalitaire
Une réorganisation interne paritaire
Une information auprès du public**

Soirée de lancement

Lundi 21 octobre à 18h30

Athénée Théâtre Louis-Jouvet

Square de l'Opéra Louis-Jouvet - 7 rue Boudreau – 75009 Paris
M° Opéra, Havre-Caumartin, RER A Auber

En présence de :

Aurore Evain, Autrice, dramaturge et chercheuse sur la question du Matrimoine ;
Brigitte Grésy, Membre du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
Jérémy Sinigaglia, Docteur en Sociologie de la culture et de l'emploi

Programme de la soirée page suivante

Service de presse / Zef : Isabelle Muraour 01 43 73 08 88 – 06 18 46 67 37
isabelle.muraour@gmail.com

Programme de la soirée

Introduction

- Diaporama de toutes les artistes femmes programmées par les théâtres partenaires sur une bande musicale composée de paroles de Louise Bourgeois et de Brigitte Fontaine
- Discours de May Bouhada, Présidente du Mouvement H/F Ile-de-France
- Discours de Patrice Martinet, Directeur de l'Athénée Théâtre Louis-Jouvet
- Discours de Véronique Chatenay-Dolto, Directrice de la DRAC Ile-de-France
- Discours de Frédéric Hocquard, Directeur d'ARCADI

Les conférencier-es

- Aurore Evain, interviewée par May Bouhada, nous parlera du mariage avec en introduction la mise en lecture d'une enquête publiée par le journal « Le Cri de Paris » (1924) sur la place des autrices dans le théâtre
- Brigitte Grésy, interviewée par Michel Cochet sur le sexisme ordinaire et les stéréotypes
- Jérémie Sinigaglia, interviewé par Véronique Ataly sur l'analyse de la place des femmes dans les métiers du spectacle

Les artistes intervenantes

- Natalie Joly (Chanson / Yvette Guilbert)
- Marie Desoubaux et Marie-Julie Debeaulieu (danse)
- Geneviève de Kermabon (performance / texte Grisélidis Réal)
- Meriem Menant / Emma La clown (performance clown)
- Marie Montegani (théâtre / présentation spectacle « La parité »)
- Elise Vigier et Frédérique Loliée (théâtre / texte de Leslie Kaplan)
- Praline Gay-Para (conte)
- Anne-Marie Lazarini (prise de parole)
- Pascale Henry (lecture de texte)
- Adel Hakim (prise de parole)
- Vakia Stavrou (chanson)
- Marlène Rubinelli (acrobatie danse/ extrait spectacle Maalâm)
- Sedef Ecer (chanson)
- Karima El Karraze (théâtre)
- Carole Thibaut

Conclusion

Avec tous les artistes et intervenant/es de la soirée.

Sommaire

La Saison 1 Egalité Hommes-Femmes : les théâtres partenaires : p. 4-9

La charte : p. 10

Un contexte inégalitaire : p. 11-12

Le mouvement HF : p. 13

HF Île-de-France : Les objectifs / Les actions : p. 14

Le manifeste du mouvement HF : p. 15

Le gouvernement s'engage : p. 16-17

Des avancées dans la Culture : p.18

Pour en savoir plus : p.19

La Saison 1 Egalité Hommes-Femmes de HF Île-de-France

HF Île-de-France lutte contre les discriminations femmes/hommes dans l'art et la culture, et en particulier dans le domaine du spectacle vivant. Le mouvement HF est né en 2009 à l'initiative de femmes et d'hommes travaillant dans le domaine du spectacle, de la radio et du cinéma. Aujourd'hui, structuré en associations et collectifs dans différentes régions, le mouvement HF est une fédération inter-régionale. Le mouvement HF compte 15 collectifs et plus de 1000 adhérentes et adhérents.

25 théâtres franciliens partenaires de la Saison 1

25 structures franciliennes de production, de diffusion artistique et culturelle, et désireuses d'agir pour l'égalité professionnelle femmes/hommes, ont rejoint HF Île-de-France, afin de mettre en œuvre des moyens pour tendre à l'égalité dans tous les domaines de la Culture : programmation, production, gouvernance, communication.

Paris : Athénée Théâtre Louis-Jouvet / Confluences / Le Grand Parquet / Le Lucernaire / Le Monfort Théâtre, Etablissement culturel de la Ville de Paris / Le Tarmac, Scène internationale francophone / Maison d'Europe et d'Orient / Théâtre Artistique Athévains / Théâtre de l'Aquarium / Théâtre de la Bastille / Théâtre de la Cité Internationale / Théâtre National de la Colline. **Yvelines** : Collectif 12, Mantes-la-Jolie / La Ferme de Bel Ébat - Théâtre de Guyancourt / Le Prisme, Centre de développement artistique de Saint-Quentin-en-Yvelines. **Hauts-de-Seine** : Théâtre des Sources, Fontenay-aux-Roses / Théâtre Firmin Gémier - La Piscine, Pôle National des Arts du Cirque d'Antony et Châtenay-Malabry / Théâtre de Vanves, Scène conventionnée pour la danse. **Seine Saint-Denis** : Nouveau Théâtre de Montreuil, CDN / Théâtre Gérard Philipe, CDN de Saint-Denis. **Val-de-Marne** : Théâtre André Malraux de Chevilly-Larue / Théâtre des Quartiers d'Ivry, CDN du Val-de-Marne en préfiguration / Théâtre Romain Rolland, Scène conventionnée de Villejuif et du Val de Bièvre. **Val d'Oise** : Théâtre 95, Scène conventionnée aux écritures contemporaines de Cergy-Pontoise. **Un peu plus loin** : Théâtre de la Tête Noire, Scène conventionnée pour les écritures contemporaines de Saran. (Liste non close)

Avec le soutien de ARCADI, DRAC Île-de-France et CREAT'YVE, réseau des théâtres de ville des Yvelines

Les théâtres partenaires : pourquoi ils s'engagent ?

Laurence Ackermann, directrice, Théâtre des Sources, Fontenay-aux-Roses.

« M'engager dans la Saison Égalité, c'est tout d'abord constater que ce qui devrait être une évidence ne l'est pas. C'est prendre conscience que les femmes créatrices sur les plateaux des théâtres ainsi que les femmes responsables de structures culturelles ne sont pas suffisamment nombreuses. C'est donc porter un autre regard sur ma programmation très « masculine » en fin de compte. C'est savoir se remettre en question. C'est affirmer que nous sommes là, bien vivantes, bien présentes ! »

José Alfarroba, directeur, Théâtre de Vanves, Scène conventionnée pour la danse.

« Le Théâtre de Vanves s'engage dans cette « saison 1 égalité Hommes / Femmes ». Nous continuerons à veiller à la mixité, à la parité dans notre programmation tout comme dans notre fonctionnement. Au fil des années, et cela naturellement, les artistes femmes ont été de plus en plus présentes dans notre programmation. Cette saison et de façon très affirmée dans le festival Artdanthé, nous poursuivrons, au côté des autres théâtres partenaires, une politique volontariste afin de donner aux femmes la place qui leur incombe dans le spectacle vivant. »

Valérie Baran, directrice, Le Tarmac, Scène internationale francophone, Paris.

« Parce que le théâtre participe à éveiller les consciences, les édifier, il nous semble primordial que les femmes y soient présentes et représentées tout autant que les hommes à tous les endroits des plateaux et des bureaux. Parce que la place de la femme dans la société et la culture est pour nous révélateur de l'état d'éveil d'un pays. Parce qu'au TARMAC nous nous attachons à bannir toutes les formes de ségrégations et de discriminations qu'elles soient raciales, sociales ou sexistes. Parce que le monde culturel qui devrait être exemplaire et à l'avant-garde de notre société est rétrograde quand il s'agit de la place accordée aux femmes et que les statistiques démontrent encore et toujours la monopolisation masculine des postes de direction. Parce que nous croyons fermement qu'à force de convictions et de batailles communes nous contribuerons à bâtir un monde artistique et culturel où les femmes occuperont naturellement les postes pour lesquels elles ont toute aptitude, talent et compétence. En attendant ce jour, Le TARMAC, la scène internationale francophone, s'engage auprès d'HF Île de France. »

Mathieu Bauer, directeur, Nouveau Théâtre de Montreuil, CDN.

« Pour la saison 2013-2014, le Nouveau théâtre de Montreuil maintient son engagement sur la question de l'Égalité homme-femme, et s'accorde avec l'association HF Île-de-France pour que les structures de production, de diffusion artistique et culturelle agissent pour l'égalité professionnelle femmes-hommes dans le spectacle vivant. Cette égalité est revendiquée tant dans la programmation que dans l'équilibre des équipes administratives et techniques en place dans le théâtre. La saison prochaine le Nouveau théâtre de Montreuil accueillera à deux reprises et pour plusieurs représentations la jeune metteuse en scène Pauline Bureau, de la compagnie La Part des anges, avec son spectacle *Sirènes* et elle créera 3 épisodes de la saison 2 du feuilleton théâtral *Une faille*. Par ailleurs, trois collectifs mixtes sont accueillis, Nature Theatre of Oklahoma, Blitz Theater Group et La Cordonnerie (qui créera une adaptation d'*Hansel et Gretel*).

Stéphane Braunschweig, directeur, Théâtre National de la Colline, Paris.

« Si la prédominance des metteurs en scène masculins reste flagrante dans ma génération, il n'en est heureusement pas de même chez les trentenaires. Pour preuve, lorsque je

dirigeais l'Ecole du TNS, nous avons sans difficulté pu effectuer un recrutement paritaire parmi les candidats à la formation à la mise en scène. Grâce à cette nouvelle vague, et sans que des règles de quotas imposent des artistes pour leur genre plutôt que pour leur talent, nous pouvons raisonnablement espérer que d'ici quelques années le problème de l'égalité homme/femme dans le domaine de la mise en scène sera définitivement derrière nous. »

Elisabeth Chailloux et Adel Hakim, codirectrice/teur/s, Théâtre des Quartiers d'Ivry, CDN du Val-de-Marne en préfiguration. « La collaboration femme-homme a toujours été constitutive de notre travail au Théâtre des Quartiers d'Ivry. Pour nous, l'art doit être une représentation du réel dans sa diversité et sa complexité. Les sensibilités distinctes qui se rejoignent à travers l'activité de création sont essentielles pour donner une telle représentation. Cela renforce l'identité de la structure théâtrale que nous dirigeons. Participer à cette saison HF ne fait qu'être dans la continuité de nos convictions politiques autant qu'artistiques. »

Sabine Cossin, directrice, Le Prisme, Centre de développement artistique, Saint-Quentin-en-Yvelines. « Chaque nouvelle saison artistique est un événement car la force et l'imagination des artistes ouvrent les espaces de notre sensibilité, de notre réflexion, de notre plaisir. Pourtant cette nouvelle saison 13/14 du Prisme sera différente... En effet, le programme de spectacles réunit des artistes Femmes et Hommes et tente de leur donner une place à part égale. Il devenait urgent de le faire ! Mais, provoquer cette situation révèle, bien sûr, que les femmes autrices, metteuses en scène, chorégraphes (ah ! pas de féminin), comédiennes, musiciennes, danseuses, n'ont malheureusement pas la même place dans l'univers artistique du XXI^{ème} siècle. Nous ne sommes pas parvenus au 50/50 !!! Comme en politique, les femmes artistes sont beaucoup moins nombreuses, elles ne sont ni diffusées, ni promues de la même façon. Pourtant, la présence des femmes dans la vie artistique d'un théâtre offre des écritures généreuses, inventives, exigeantes, aventurières. »

Ariel Cypel et Carole Thibaut, codirecteur/trice/s, Confluences, Paris. « Confluences, lieu d'arts et d'engagements, se voulant un miroir de la société, se doit aussi d'être le lieu d'expression d'un idéal démocratique, un lieu qui puisse contribuer à une réelle dynamique de changement sur la question de l'égalité hommes-femmes dans les milieux artistiques et culturels. Confluences a toujours été attentif à la création des artistes femmes, pour la simple raison que nous sommes engagé/e/s, dans notre programmation comme dans notre fonctionnement, sur toutes les questions de démocratie. Or l'égalité hommes-femmes est à notre sens une question de démocratie comme l'interrogation du genre est une façon d'en questionner les fondements. L'instauration en 2013 d'une codirection paritaire nous a incité/e/s à aller plus loin en appliquant la parité dans notre programmation et, par conséquence, à nous inscrire dans la saison égalitaire d'HF Île-de-France, dont la première AG en 2009 eut lieu justement dans nos locaux et dont la codirectrice actuelle de Confluences fut une des membres fondatrices. »

Dominique Dolmieu, artiste associé, Maison d'Europe et d'Orient - Pôle culturel européen, Paris. « La Maison d'Europe et d'Orient, association fondée en 1985, est dirigée par Céline Barcq et animée par Dominique Dolmieu. Elle a pour principal objectif la création artistique et l'activité culturelle en relation avec l'idée européenne, en particulier dans une relation Est-Ouest. Elle s'intéresse également à l'Asie centrale et au monde méditerranéen. La structure regroupe une librairie-galerie, une bibliothèque-centre de ressources, un réseau européen de traduction théâtrale, une maison d'édition, une compagnie théâtrale et une salle à usages multiples proposant une programmation de

petites formes atypiques et variées. À travers la promotion de la culture de l'autre, elle lutte contre toutes les discriminations et donc naturellement contre la discrimination dont les femmes sont victimes dans les arts et la culture en France. »

Patrice Douchet, directeur, Théâtre de la Tête Noire, Scène conventionnée pour les écritures contemporaines, Saran. « J'ai décidé en accord avec mon équipe d'engager le Théâtre de la Tête Noire dans les saisons paritaires depuis 2011. Il me semble inconcevable dans un pays comme la France où les artistes à l'instar des politiques aiment bien donner des leçons de liberté, de fraternité et d'égalité au monde entier que le spectacle vivant soit encore recroquevillé sur des postures sociétales archaïques. Il est temps de répondre par des actes forts à cette inertie qui condamne la moitié E, au moins, d'entre nous à une vigilance d'un autre temps. Que vienne vite le jour où nous n'en parlerons plus. Que l'intelligence gagne sur le pouvoir. Que l'évidence l'emporte enfin. Et qu'on en finisse avec ces chiffres qui nous font honte. »

Joël Dragutin, directeur, Théâtre 95, Scène conventionnée aux écritures contemporaines, Cergy-Pontoise. « Le Théâtre 95 participe à la Saison Egalité 1 d'Île-de-France parce qu'il a le souci d'une réelle parité entre les Hommes et les Femmes, tant dans l'accompagnement des auteurs, que dans celui des metteurs en scène. Il s'y inscrit tout particulièrement en initiant, avec Le Théâtre du Lucernaire, une œuvre artistique sur la parité à partir de six commandes à des auteurs et à six metteurs en scène (trois femmes, trois hommes) pour réaliser de courtes formes théâtrales à deux comédiens réunies dans un même spectacle. Ce spectacle d'1h30 est destiné à tourner dans tous les lieux qui partagent cette préoccupation majeure. »

Frédéric Fachéna, codirecteur artistique, Collectif 12, Mantes-la-Jolie. « Le Collectif 12, lieu intermédiaire (sans grand moyen de production) reçoit majoritairement des propositions de femmes artistes et donc tout naturellement soutient une majorité de créations menées par ces femmes. Tout simplement. Il participe à toutes initiatives visant à remédier à l'injustice et à l'inégalité. Il s'engage sans retenue dans la saison 1 égalité. »

Pascale Henrot, directrice, Théâtre de la Cité Internationale, Paris. « La direction des théâtres me semble toujours hantée par la vieille division sexuelle du travail : les femmes tiennent la maison, et les comptes, les hommes assument la représentation, sortent chasser le politique, l'argent, les artistes. Les femmes ont tendance à se trouver très bien dans ces positions-là, numéro 2, adjointes, assistantes, subalternes. Parce qu'elles furent élevées là-dedans ? Ou... ? J'ai envie de leur dire « Le pouvoir ne nous viendra pas tout seul. Il faut le prendre là où il est à prendre ». »

Jean-Marie Hordé, directeur, Théâtre de la Bastille, Paris. « L'égalité n'est pas une équivalence arithmétique. L'idéal d'égalité doit s'inscrire dans une multiplicité concrète de relations. Le talent, pas plus que le cerveau, ne se différencie par le sexe. Dans le monde des arts et au théâtre singulièrement, comment la singularité d'un(e) artiste peut-elle se concilier avec la volonté de prendre des responsabilités collectives ? Créer une compagnie est un passage obligé avant d'accéder à l'institution. Qu'est-ce qui empêche une femme de créer une compagnie ? De quel ressort subjectif se nourrit notre relation à un pouvoir ? Pouvoir ou responsabilité ? Je n'ai jamais pris une décision artistique influencée par la question du genre ! Comme chacun, je pense !! Le mot de parité indique-t-il le juste chemin ? »

Marc Jeancourt, directeur, et Delphine Lagrandeur, directrice adjointe, Théâtre Firmin Gémier - La Piscine, Pôle National des Arts du Cirque d'Antony et de Châtenay-Malabry. « Notre engagement est vécu à deux (Delphine Lagrandeur et Marc Jeancourt) comme une veille, une alerte de tous les jours. Nous n'avons pas une conception radicale de l'égalité. Nous avons la conviction que le talent et le travail sont les véritables moteurs de nos métiers. Mais il faut bien reconnaître que les constats dans certains métiers sont consternants et qu'il est impossible de fermer les yeux en confiant tout au "long terme" pour rééquilibrer. C'est pourquoi nous nous sommes engagés. Sans esprit révolutionnaire mais avec l'intime conviction que le souci permanent d'une certaine égalité est un devoir moral dans un secteur (artistique) si prompt à donner des leçons sur pas mal de sujets. Nos outils sont plutôt homéopathiques que chimiques et notre méthode en interne, la discussion au jour le jour plutôt que les règles fixées une bonne fois. »

Michel Jolivet, directeur, Théâtre André Malraux de Chevilly-Larue. « Mon engagement est de joindre ma voix à une initiative essentielle, d'apporter mon concours à la réflexion commune, de m'obliger à une vigilance dans toutes mes responsabilités et d'agir concrètement pour que la programmation du Théâtre André Malraux traduise en actes cet engagement. »

Alexandre Krief, directeur, Théâtre Romain Rolland, Scène conventionnée de Villejuif et du Val-de-Bièvre « S'il existe une inégalité flagrante dans notre monde c'est bien celle entre hommes et femmes. S'il existe une inégalité contre laquelle il semble facile de lutter, en France, aujourd'hui, dans le milieu culturel, c'est bien celle-là. Et pourtant... Là comme ailleurs, les réflexes machistes sont légion et cela me concerne aussi. S'engager dans la Saison Egalité, c'est intégrer cette donnée, l'inégalité entre hommes et femmes dans le logiciel du Théâtre Romain Rolland. »

Yoann Lavabre, directeur, La Ferme de Bel Ébat Théâtre de Guyancourt. « LE THÉÂTRE : MIROIR DU MONDE ? Shakespeare écrivait que « le but du théâtre dès l'origine et aujourd'hui, était et demeure de tendre pour ainsi dire un miroir à la nature ; de montrer (...) à notre époque et au corps de notre temps sa forme et son effigie ». Parfois, c'est agréable : « Ah ! Je ris de me voir si belle en ce miroir » (Gounod). Souvent, c'est dur : « N'accuse pas le miroir si ta gueule est tordue » (Gogol). Mais la réalité ? La vérité ? Qu'est-ce ? « Les miroirs feraient bien de réfléchir un peu avant de renvoyer les images » (Cocteau). Oui, si le théâtre est un miroir, il doit bien réfléchir dans les deux sens du terme : refléter certes mais encore penser. Car enfin, quelle est l'image qui s'y reflète aujourd'hui sinon celle d'une mâle assurance ?

En s'engageant auprès d'HF, La Ferme de Bel Ébat propose une saison paritaire, afin de restituer dès aujourd'hui aux femmes sur la scène la place qui est la leur dans le monde. Saison paritaire, oui car – ne tournons pas autour du pot, fut-il aux roses ! – la parité est l'outil de l'égalité. Que le miroir du monde ne soit plus seulement un miroir aux alouettes. »

Anne-Marie Lazarini, directrice, Théâtre Artistic Athévains, Paris « Nous approuvons la lutte contre les discriminations en matière de représentations femmes / hommes et en général contre toute forme de discriminations liées au sexe, aux origines et aux parcours des artistes. »

Patrice Martinet, directeur, Athénée-Théâtre Louis Juvet, Paris. « Il y a quelques années, à la fin d'une présentation de saison, photo de famille avec les artistes. Aucune femme. Un peu sonné, je me rends compte qu'il aurait été plus opportun que la prise de conscience de cette inégalité criante désormais se produise avant plutôt qu'après. L'adhésion de l'Athénée à HF vient de l'embarras qui fut alors le mien : il faut désormais

que l'exigence légitime de parité soit un des éléments qui contribuent à déterminer les choix de la programmation. Tout en étant aussi conscient que cette adhésion à la parité emporte une exposition : celle d'assumer publiquement le risque de ne pas y arriver. »

Christine Milleron, coordinatrice du pôle programmation, et Philippe Person, directeur, Le Lucernaire, Paris. « Auteures, metteuses en scène, régisseuses... occupent depuis longtemps une place importante au Lucernaire. Aujourd'hui, adhérer à HF Île-de-France et participer à la saison Égalité 1, c'est pour toute l'équipe réagir aux chiffres atterrants de la répartition femmes / hommes dans le milieu culturel. C'est aussi tenter d'attirer l'attention du plus grand nombre sur ce "plafond de verre" trop solide dans un milieu que l'on croirait "ouvert" et qui se révèle encore plus hermétique et sclérosé que bien d'autres. »

François Rancillac, directeur, Théâtre de l'Aquarium, Paris. « Le jour où vous découvrez que les programmations que vous construisez depuis plusieurs années en toute liberté et rigueur, sans aucun préconçu un tant soit peu misogyne (ce que je prétends n'être pas !), après avoir examiné avec la même attention les propositions de spectacles conçus par des femmes que ceux conçus par des hommes, sont très majoritairement "masculines" ; le jour où vous réalisez (comme j'ai dû bien le faire...) que, malgré vos valeurs de gauche démocrate, vous êtes totalement représentatif d'un milieu théâtral qui ne respecte absolument pas la part normale à laquelle ont droit les artistes femmes, vous vous prenez un joyeux coup de bambou sur votre bonne conscience citoyenne, et vous tentez de réagir. Le projet de "Saison 1 Égalité HF", auquel s'associe le Théâtre de l'Aquarium, est juste le cadre idéal pour réfléchir ensemble (entre professionnels et avec le public) aux moyens les plus simples, les plus inventifs pour redresser rapidement une situation inacceptable, pour faire de nos métiers, de nos arts et de nos lieux des espaces réellement plus démocratiques et libres. »

Christophe Rauck, directeur, Théâtre Gérard Philipe, CDN de Saint-Denis. « Le théâtre est un art collectif, qui, par sa nature même, déborde allégrement toutes les frontières, même celle du genre. Metteur(e) en scène, scénographe, costumier(ère), éclairagiste, acteur(trice), technicien(ne), chacun(e) est nécessaire à l'autre. Que ce soit dans le choix des artistes programmés ou le recrutement des membres des équipes administratives et techniques, c'est la qualité du travail et le désir d'apporter sa pierre à l'édifice qui priment. Reste qu'il est nécessaire de faire preuve d'une vigilance particulière pour qu'aucun talent féminin ne soit laissé sur le bord de la route. C'est pour marquer cet engagement de longue date en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes que le TGP-CDN de Saint-Denis participe à la saison 1 Égalité Hommes/Femmes. »

Une Charte pour l'égalité

Les partenaires de la Saison 1 mettent en œuvre les moyens nécessaires pour tendre à l'égalité femmes-hommes dans les domaines suivants : programmation, production et diffusion, gouvernance et communication.

Quelques objectifs recherchés

1 - Programmation

- Tendre vers un équilibre de programmation des spectacles créés, mis en scène, chorégraphiés (...) par des femmes et par des hommes.
- Aller vers un équilibre de programmation des textes écrits par des femmes et par des hommes.

2 - Production

- Engager autant de moyens de coproduction dans des spectacles de femmes que d'hommes.
- Accueillir en résidence autant d'artistes femmes que d'artistes hommes.

3 - Gouvernance

- Intégrer le critère d'égalité femmes/hommes dans la constitution des équipes techniques, administratives, et dans la politique de recrutement.
- Permettre l'égal accès des femmes et des hommes aux postes de responsabilité.
- Veiller à l'égalité salariale et à la répartition des responsabilités.
- Inscrire la parité au sein des conseils d'administration, jurys, comités de sélection.
- Féminiser les noms de métiers.

4 - Communication

En direction

- Du public.
- Des réseaux professionnels.
- De l'ensemble des partenaires institutionnels.

Chaque structure définit son programme d'action dans ces domaines (programmation, production, gouvernance, communication) et devient partenaire de la Saison 1 Egalité Hommes-Femmes.

Un contexte inégalitaire

**Ce n'est pas la société qui fait avancer la Culture,
c'est la Culture qui fera avancer la société**

La femme est-elle un Homme comme un autre ? Si la Culture est l'expression de notre identité et que les femmes n'y représentent rien, alors la pensée que les femmes jouent un rôle mineur dans l'organisation de la société persistera.

Les femmes représentent 51,6% de la population. Elles sont plus diplômées mais restent moins bien payées et insérées que les hommes. Elles sont aides à domicile, employées de maison, assistantes maternelles (95% de ces emplois), mais aussi vendeuses et agents d'entretien (70%). A niveau de compétence égal, l'écart salarial est de 28% dans le secteur privé et les femmes n'occupent que 17% des fonctions dirigeantes dans la fonction publique. Elles travaillent à temps partiel (82% des contrats à temps partiel) forment le gros des travailleurs pauvres (70%), sont majoritaires pour toucher le RSA (57%) et représentent 86% des familles monoparentales.

Dans le secteur culturel :

... en 2011, en France :

Gouvernance

81,5 % des postes dirigeants de l'administration culturelle sont occupés par des hommes

75 % des théâtres nationaux (dramatiques et lyriques) sont dirigés par des hommes.

92 % des théâtres lyriques en région sont dirigés par des hommes.

96 % des opéras sont dirigés par des hommes.

100 % des orchestres nationaux sont dirigés par des hommes.

70 % des centres chorégraphiques nationaux sont dirigés par des hommes.

85 % des centres dramatiques nationaux sont dirigés par des hommes.

La part des femmes ne dépasse 40% que dans un seul type d'établissement : les centres dramatiques régionaux dirigés à « seulement » 57% par des hommes.

Sources : *La place des femmes dans les institutions publiques du spectacle vivant dans les postes à responsabilités en 2011*, étude réalisée à l'initiative de Laurence Equibey par Mickaël Loup (Master 2 Administration de la Musique et du Spectacle Vivant, Université d'Evry-Val-d'Essonne) et Anne-Sophie Bach-Toussaint, février 2012

Avantages à être une femme artiste :

*Travailler à l'écart de la pression du succès,
ne pas avoir à côtoyer des hommes dans les expositions,
pouvoir échapper au monde de l'art grâce à quatre boulots en free-lance,
savoir que sa carrière peut décoller à quatre-vingts ans,
être rassurée que, quel que soit le type d'art que vous faites, il sera labellisé 'féminin'
la chance de pouvoir choisir entre carrière et maternité,
ne pas avoir à surmonter l'embarrassante appellation de « génie » ...*
Guerilla Girls

Diffusion

Cheffes d'orchestre : 5%. Ecrivaines : 15%. Metteuses en scène : 22%. Alors qu'elles sont majoritaires dans les écoles, les comédiennes ne sont que 30% et les musiciennes, 18% à travailler dans le secteur public... 70% des compagnies dramatiques subventionnées par le Ministère de la Culture sont dirigées par des hommes.

Production

Dans les CDN, les femmes créent 15 % des spectacles avec 8 % des moyens de production.

Sources : Reine Prat, rapport « Mission pour l'égalité et contre les exclusions – Rapport d'étape n°1 » rédigé dans le cadre de la Mission EgalitéS, à la demande de la DMDTS, Ministère de la Culture, en mai 2006

Le mouvement HF

Force d'alerte, de proposition et de sensibilisation, le mouvement H/F est aujourd'hui une fédération inter-régionale composée de 12 collectifs comprenant quelque 1000 adhérentes et adhérents.

Fort du constat posé par Reine Prat en 2006, quelques metteuses en scène et professionnelles de l'action culturelle de la région Rhône-Alpes se retrouvent de façon informelle pour débattre de ces inégalités. En 2008, elles constituent une association et donnent naissance à HF Rhône-Alpes.

Le mouvement HF prend une ampleur nationale et, depuis 2009, il existe 15 HF constitués en associations ou collectifs en régions :

- HF Aquitaine
- HF Auvergne
- HF Bourgogne
- HF Bretagne
- HF Île-de-France
- HF Languedoc-Roussillon
- HF Limousin
- HF Midi-Pyrénées
- HF Nord-Pas-de-Calais
- HF Normandie (Basse)
- HF Normandie (Haute)
- HF Alpes Provence Côte d'Azur
- HF Picardie
- HF Poitou-Charentes
- HF Rhône-Alpes

Chaque collectif ou association HF décline le projet en fonction des spécificités de son territoire.

Les associations et collectifs HF forment une fédération inter-régionale, qui mène des actions au niveau national. En juillet 2012, les collectifs HF ont officiellement lancé le Manifeste du Mouvement HF au Festival d'Avignon.

Si les études de Reine Prat sont centrées sur le spectacle vivant, le mouvement HF garde à cœur de mobiliser l'ensemble des domaines artistiques, tous concernés par les mêmes déséquilibres dans les faits (musique, audiovisuel, arts plastiques...).

HF Île-de-France

Les objectifs

HF Île-de-France s'est constituée avec les objectifs suivants :

- le repérage des inégalités de droits et de pratiques entre les femmes et les hommes dans les milieux de l'art et de la culture, et en particulier dans le secteur du spectacle vivant, et ce toutes fonctions confondues (artistiques, administratives, techniques) ;
- la mobilisation contre les discriminations observées et la sensibilisation des professionnels de la culture, des responsables institutionnels, des politiques et de l'opinion publique sur les disparités existant dans ce secteur ;
- l'évolution vers la parité professionnelle.

HF Île-de-France interpelle les acteurs et partenaires des arts et de la Culture (Etat, collectivités territoriales, directrices et directeurs d'établissements, média, artistes, techniciennes et techniciens, universitaires, publics...) de définir les moyens pour arriver à :

- la parité femmes-hommes aux postes de responsabilité
- la parité femmes-hommes dans l'attribution des subventions
- la parité femmes-hommes dans les programmations

Les actions

L'association HF Île-de-France développe une série d'actions :

- organisation de débats et de rencontres publiques en Île-de-France et lors de rendez-vous emblématiques (Festival d'Avignon, dans le cadre de la Fédération inter-régionale H/F), théâtres et lieux de création ;
- interventions aux tribunes et participations à des colloques
- Rencontre des organismes professionnels (SACD, CNT, Académie des Molières...) et des tutelles (Mairies, Conseil régional d'Île-de-France, DGCA, DRAC...) et développement de partenariats avec ces institutions ;
- mise en réseau avec les associations féministes pour faciliter la circulation des idées et des moyens d'action ;
- extension et dynamisation du réseau HF dans toute la région ;
- mise en place de pôles ressources : veille statistique, lancement de programmes d'études, collecte de données à l'échelle régionale, mise en place de groupes de travail (spectacle vivant, musique, audiovisuel) etc.
- création d'outils de communication : objets sonores, site, réseaux sociaux, rédaction de tribunes, contributions, etc.
- mobilisation et fédération des lieux de production et de diffusion, théâtres et lieux de création autour de la Saison 1 Egalité Hommes-Femmes en Île-de-France en 2013/2014

Manifeste du mouvement HF

Tout pays démocratique garantit l'égalité des droits entre ses citoyens, un titre partagé en France par les hommes ET par les femmes. Or, au pays des Droits de l'Homme et des Lumières, on oublie trop souvent que l'Homme est aussi une femme et que la domination masculine est encore bien tenace... jusque dans le domaine des arts et de la culture, qu'on pourrait croire enclin pourtant à interroger la société et à en dénoncer les injustices. Les inégalités invraisemblables qui perdurent dans ces secteurs hautement symboliques soulèvent aujourd'hui un vrai problème de démocratie : quelles représentations les arts et la culture offrent-ils à notre société ? Respectent-ils les principes de partage et de libre accès voulus par le dispositif public ? Comment les œuvres qui y sont produites peuvent-elles parler du monde, si les femmes, qui sont plus de la moitié de la population française, n'y prennent qu'une part aussi minime ?

Le mouvement HF est convaincu que les inégalités entre femmes et hommes dans le domaine des arts et de la culture sont le symptôme d'un dysfonctionnement profond éloignant nos pratiques de la réalité et des aspirations de notre pays. En luttant contre les discriminations en matière de représentation femmes/hommes et en général contre toutes formes de discriminations liées au sexe, aux origines et aux parcours des artistes et des professionnels, HF prétend contribuer à ce que le secteur artistique et culturel soit l'expression d'une société en mouvement, soucieuse d'égalité et de démocratie.

Le Manifeste a déjà recueilli 540 signatures

Consultez le site d'HF Île-de-France : <http://www.hf-idf.org/accueil/>

Le gouvernement s'engage

« ... La parité, l'égalité, ce n'est pas simplement affaire de loi, pas simplement affaire de comportement ou de méthode. L'égalité, c'est une culture.

Oui, une culture ! Je le dis, ici à la Villette, dans cette Cité des Sciences, nous devons mieux reconnaître la place des femmes dans l'histoire de la République, dans l'histoire même de notre pays avant même la République. Le Panthéon ne compte que deux femmes : Sophie Berthelot et Marie Curie, deux femmes exceptionnelles. Elles ont été accompagnées au Panthéon par leur mari, des hommes exceptionnels. Mais il est arrivé que des hommes exceptionnels aient eu aussi des femmes exceptionnelles qui ne sont pas entrées au Panthéon. Alors, j'attends des propositions – il y en a – pour prendre le moment venu des décisions pour accueillir des femmes au Panthéon.

Mais la place des femmes, elle n'est pas que dans les partis politiques, dans les entreprises, dans les grandes instances de représentation. Elle est aussi dans tout ce qui est visible, ce qui veut dire un certain nombre de fonctions, de responsabilités. Cela vaut donc aussi pour la culture.

Seulement 5% des ensembles de musique classique en France, et 10% des centres dramatiques nationaux sont dirigés par des femmes. Même dans le monde du spectacle, de la culture, nous ne comptons que 13% de femmes. Est-ce à dire qu'il y aurait moins de talent ? Ce n'est rien comprendre à ce qu'est l'activité culturelle. Cela veut dire que, là aussi, même dans ce domaine qui paraît être celui de la liberté, celui de la création, il y a des obstacles, il y a des freins, il y a des préjugés. Je demande à la ministre de la Culture de faire en sorte que dans les nominations, dans les centres dramatiques nationaux, dans les grands ensembles musicaux, il y ait des femmes qui puissent être nommées à l'égal des hommes.

Je veux parler aussi de l'audiovisuel. Egalement dans ce domaine, la présence des femmes n'est pas à la hauteur de ce que devrait être la reconnaissance de leur talent et de leur place. Cela ne vaut pas que pour les femmes : pour la diversité c'est également vrai. Il y a la nécessité de faire entendre, de faire représenter, de faire voir la réalité de notre société. Je vois ici des membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel. Les compétences de ce Conseil, à l'occasion de la prochaine loi audiovisuelle, seront renforcées pour faire en sorte que justement la diversité, l'égalité femmes/hommes puisse être davantage mise en lumière dans les émissions de télévision... »

François Hollande

Discours à l'occasion de la soirée du 7 mars 2013 organisée par le Ministère des Droits des Femmes

« Pour permettre la pleine reconnaissance de la capacité artistique des femmes, le ministère de la Culture recherchera la parité dans les nominations des dirigeants des établissements publics culturels, le plan relatif à l'éducation artistique et culturelle intégrera l'objectif d'égale représentation des femmes et des hommes. Une clause de promotion de l'égalité sera mise en place dans toutes les conventions de financement que le ministère de la Culture conclut avec les acteurs de la politique culturelle quel que soit le secteur concerné, qu'il s'agisse des rémunérations, de l'accès aux moyens de production et aux réseaux de diffusion, des choix de programmation. Cette clause fera l'objet d'un suivi régulier par l'Observatoire de l'égalité dans les arts et la culture que le ministère de la Culture met en place et qui contribuera aux travaux du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes ».

Jean-Marc Ayrault

Les propositions ministérielles : Un haut conseil pour l'Égalité et 10 mesures

Création d'un Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes

La nouvelle instance consultative, créée par le décret n° 2013-8 du 3 janvier 2013, permettra d'animer le débat public sur les grandes orientations de la politique des droits des femmes dans toutes ses dimensions : lutte contre les violences de genre, place des femmes dans les médias et diffusion de stéréotypes sexistes, santé génésique, égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités politiques sociales et professionnelles. Le Haut Conseil se substitue à plusieurs instances consultatives, dont l'observatoire de la parité entre les femmes et les hommes. Il sera en mesure d'évaluer les progrès réalisés en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Il sera notamment amené à contribuer à l'évaluation des politiques publiques conduites en matière de droits des femmes, à participer à l'amélioration des études d'impact des textes législatifs et, le cas échéant, réglementaires. Il formulera des recommandations, avis et propositions pour le renforcement de l'égalité entre les femmes et les hommes.

10 mesures vers l'égalité

Le Gouvernement s'engage « Pour une troisième génération des droits des femmes : vers une société de l'égalité ». 10 mesures sont décidées.

1. rappeler sans attendre à l'ensemble des dirigeants des institutions de la culture et de la communication l'importance attachée par le Gouvernement à la politique d'égalité entre les hommes et les femmes ; faire systématiquement figurer l'obligation de mettre en œuvre cette politique dans les lettres de mission qui leur sont adressées.

2. rendre visible l'invisible ; à cette fin, mettre en place un observatoire de l'égalité dans le champ de la culture et de la communication ; cet observatoire rassemblera les informations régulièrement actualisées sur les nominations et les programmations ; il sera autant que possible réalisé en concertation avec les collectivités locales et sera rendu public.

3. concevoir une « saison égalité » dans les institutions culturelles nationales, en particulier dans le champ du spectacle vivant.

4. mener une politique incitative en définissant des clauses de promotion de l'égalité dans les différentes conventions conclues entre le ministère et les institutions culturelles, sur tous les plans : nominations, rémunérations, programmation, accès aux moyens de diffusion, lutte contre les discriminations et les représentations sexistes.

5. constituer un vivier ; repérer les talents qui n'osent pas forcément s'exprimer, et qui pourtant existent déjà ; et en amont, identifier les jeunes professionnelles, dans tout le champ du ministère.

6. proposer des améliorations au dispositif actuel de veille sur le sujet de l'égalité et de la place des femmes dans les médias.

7. respecter la parité dans la composition des jurys et des différentes commissions consultatives, au fur et à mesure des renouvellements.

8. organiser des formations dans les établissements d'enseignement supérieur du ministère.

9. concernant les agents du ministère, aller au-delà des dispositions prévues par la loi dite « Sauvadet » à propos des nominations aux emplois de cadres dirigeants et au sein des conseils d'administration et veiller à l'égalité des rémunérations.

10. création d'un comité ministériel des droits des femmes dans la culture et la communication, présidé par la ministre; mise en place d'un plan de communication.

Des avancées dans la Culture

Le Comité ministériel pour l'égalité des femmes et des hommes dans la Culture et la Communication

Le mouvement H/F a été invité à participer à la première réunion du Comité ministériel pour l'égalité des femmes et des hommes dans la culture et la communication, convoqué par Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication. Composé d'une trentaine de personnes (élus, associations, dirigeants d'institutions culturelles et des médias, artistes, experts, administration du ministère), ce comité s'est tenu le 1^{er} mars 2013. L'objet de ce comité est de suivre l'évolution de la place des femmes dans le champ culturel et médiatique, et d'être un lieu de débat et de propositions pour que les esprits évoluent et que les choses bougent.

L'Observatoire de l'égalité hommes-femmes dans la culture et la communication

L'objectif de l'Observatoire est de créer un dispositif d'observation, mis à jour chaque année, qui permettra de suivre l'évolution de la place des femmes au niveau :

- des nominations aux postes de direction ;
- de la programmation ;
- de l'accès aux moyens de production et aux aides publiques ;
- des rémunérations.

Ce dispositif portera sur la sphère culturelle en général : ministère, services déconcentrés, établissements publics, structures subventionnées, audiovisuel public, collectivités territoriales ou entreprises privées. Il permettra également d'effectuer un bilan plus détaillé de la place des femmes dans le domaine de la création artistique (étude de la programmation des structures de diffusion du spectacle vivant et des arts plastiques par exemple).

Le premier rapport de l'Observatoire, réalisé à l'occasion du Comité ministériel du 1^{er} mars, fait apparaître une situation déséquilibrée, à la fois en termes d'accès aux postes à responsabilité, de place des femmes dans la programmation artistique ou encore d'écart de rémunération. Ces éléments devront être complétés, dans un second temps, sur d'autres champs encore mal décrits dans ce rapport : presse, édition, architecture, enseignement, cinéma, etc.

Des premières mesures

Une « Saison égalité » a été lancée, avec l'envoi d'une lettre à quelque 270 dirigeants d'institutions culturelles dans le domaine du spectacle vivant, les invitant à inverser la tendance tant dans les choix de programmation que dans l'accès aux moyens de production. Toutes les institutions de la culture et des médias sont invitées à s'y associer.

Catherine Marnas prendra la direction du Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine, centre dramatique national, en janvier 2014. Marie-José Malis a été nommée à la tête du Théâtre de la Commune, CDN d'Aubervilliers. Marie-Pia Bureau va remplacer Jean-Paul Angot à la direction de la scène nationale de Chambéry.

Pour en savoir plus

> Consulter le site de HF Île-de-France : <http://www.hf-idf.org>

> Ecouter notre objet sonore avec les voix d'Anne Alvaro, Cécile Brune, Catherine Ferran, Sabine Haudepin, Agnès Sourdillon, Coline Serreau, à propos de la résolution du parlement européen du 10 mars 2009 sur l'égalité de traitement et d'accès entre les hommes et les femmes dans les arts du spectacle:

<http://www.hf-idf.org/category/objetssonores/>

> Lire les rapports de Reine Prat rédigés dans le cadre de la Mission EgalitéS - DMDTS en mai 2006 :

<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/prat/egalites.pdf>

et mai 2009 :

http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/egalite_acces_resps09.pdf

Partenaires : Le lancement de la Saison 1 Egalité Hommes-Femmes en Île-de-France est soutenu par le Fonds Social Européen, la Région Île-de-France, la DRAC Ile de France et Arcadi.

HF Île-de-France est soutenue par la Région Île-de-France, la DRAC Ile de France, et l'Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes de la Ville de Paris.

L'association HF Île-de-France est adhérente de La Clef et du Laboratoire de l'Egalité et du Centre Hubertine Auclert.

